



PLAN RÉGIONAL DÉTAILLÉ DE MISE EN OEUVRE DE LA SÛRETÉ DE L'AVIATION ET LA FACILITATION EN AFRIQUE (PLAN AFI SECFAL)

TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PLAN AFI SECFAL (Malabo, Guinée équatoriale, 1^{er} juillet 2016)

Point 1 de l'ordre du jour : Examen de la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI SECFAL et des décisions et recommandations de la deuxième réunion de son Comité directeur

(Présenté par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce document de travail fournit des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI SECFAL (2015-2020) et de l'application des décisions et recommandations adoptées par la deuxième réunion du Comité directeur tenue le 27 novembre 2015 à Montréal au Canada, ainsi que sur l'exécution du plan de travail de l'année 2016.

Suite à donner : Le Comité directeur est invité à :

- prendre note de la teneur de ce document ;
- examiner le programme de travail du Plan AFI SECFAL, donner des orientations et conseils sur son exécution ;
- donner des instructions et fournir des orientations sur la mise en œuvre des décisions et recommandations de sa deuxième réunion conformément à l'Appendice A de ce document de travail ;
- prendre acte de la mise en œuvre continue du plan de travail 2016 conformément aux orientations données lors de sa deuxième réunion comme l'indique l'Appendice B au présent document.

1. INTRODUCTION

1.1 La deuxième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL tenue le 27 novembre 2015 à Montréal au Canada a examiné les activités de mise en œuvre du Plan et de son programme de travail et adopté plusieurs décisions et recommandations.

1.2 Ce document résume les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions et recommandations de la deuxième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL, et la mise en œuvre globale de son programme de travail.

1.3 La liste des décisions et recommandations de la deuxième réunion du Comité directeur du Plan et une actualisation des mesures prises à ce jour et celles requises est jointe en **Appendice A** à ce document.

1.4 L'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail 2016 du Plan AFI SECFAL et le point sur les mesures prises à ce jour ainsi que les mesures attendues figurent en **Appendice B** au présent document.

1.5 Le programme de travail détaillé du Plan AFI SECFAL, notamment les objectifs, produits, activités, délais, responsabilités et indicateurs de performance, figure aussi en appendice au document principal.

2. RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

2.1 La Conférence ministérielle sur la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique organisée conjointement par la République de Namibie, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) et l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) s'est tenue du 4 au 7 avril 2016 à Windhoek en République de Namibie, avec la participation de trente-huit (38) États membres de l'Union africaine (UA) et des représentants d'organisations africaines et internationales, des institutions spécialisées, des partenaires au développement et d'autres parties prenantes.

2.2 Les résultats de la Conférence ministérielle seront présentés au prochain Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA. Par ailleurs, la Conférence ministérielle a invité le Comité directeur du Plan AFI SECFAL à élaborer un mécanisme de mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et des Cibles de Windhoek. Certains aspects de la Déclaration et des Cibles de Windhoek seront intégrés dans le programme de travail du Plan AFI SECFAL. Le rapport de la Conférence ministérielle est présenté dans le **Document de travail 02** de la présente réunion.

2.3 Le Groupe régional de la sûreté de l'aviation et de la facilitation (RASFG-AFI) qui appuie les activités du Comité directeur sous la houlette de la CAFAC, a tenu sa deuxième réunion à Malabo en Guinée équatoriale les 23 et 24 juin 2016. Le rapport de cette réunion est présenté par le Président du Groupe dans le **document de travail 03** de la présente réunion.

2.4 En vue d'élaborer une stratégie de formation et d'amélioration de la capacité des centres de formation à la sûreté de l'aviation (ASTC), le Secrétariat a poursuivi l'examen de l'évaluation des besoins en formations AVSEC et FAL en Afrique réalisée en septembre 2015. Le rapport sur l'analyse des besoins et le projet de Plan d'action de mise en œuvre sont présentés dans le **Document de travail 04** de la présente réunion.

2.5 S'agissant de la sensibilisation et de l'application des dispositions de l'Annexe 9 (Facilitation) de la Convention, et de l'assistance aux États de l'AFI pour l'amélioration des

initiatives existantes, l'accent a été mis sur la nécessité d'organiser des ateliers et des séminaires par l'OACI et ses partenaires, notamment la DECT des Nations Unies, l'IATA, INTERPOL et le Fonds canadien pour les États sahéliens. Malgré une sensibilisation accrue ces dernières années sur les API, le RCP et la Stratégie du Programme OACI d'identification des voyageurs (TRIP), beaucoup reste à faire comme en témoignent les carences relevées par les États dans leurs interventions lors des ateliers, réunions et conférences.

2.6 Il ressort des réponses à la lettre aux États sur la conformité des États AFI aux dispositions de la Norme 3.1.10 de l'Annexe 9 concernant le retrait de la circulation des passeports non lisibles à la machine que d'importants progrès ont été réalisés. Toutefois, quatre (4) des 54 États AFI n'ont pas encore répondu à cette lettre. Malgré les efforts inlassables de suivi déployés sur cette question par la CAFAC et les bureaux régionaux de l'OACI accrédités auprès des États AFI, les données disponibles ne permettent pas de connaître le degré de conformité global ou les mesures d'atténuation prises par les États non conformes. Il faut par conséquent vérifier et établir l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie TRIP, et spécifiquement le degré de conformité aux dispositions de la Norme 3.10.1 de l'Annexe 9 sur les DVLM. Cela peut être fait au moyen d'un projet distinct élaboré et mis en œuvre par l'OACI dans le cadre du Plan AFI SECFAL.

2.7 Le manque de financement pour le Plan AFI SECFAL demeure le plus grand obstacle à la mise en œuvre du programme de travail et des décisions et recommandations du Comité directeur. Ce problème est dû à l'absence d'un financement durable prélevé sur le budget ordinaire de l'OACI, les contributions volontaires et celles des donateurs pour soutenir le budget proposé pour le Plan. Actuellement, le Plan est essentiellement financé par le budget ordinaire et les activités de recouvrement, ce qui est insuffisant pour les ambitieux objectifs du programme.

Malgré la mise en place de la structure de pilotage du Plan, il faut renforcer les ressources humaines existantes en recrutant le personnel technique supplémentaire. L'expertise peut être aussi acquise auprès des États et d'autres organisations sous la forme de détachements de personnel, de stages et de services de consultation.

3. Le Comité directeur est invité à :

- a) prendre note de la teneur du présent document ;
- b) examiner le programme de travail du Plan AFI SECFAL et donner des orientations ;
- c) donner des instructions et des orientations pour poursuivre la mise en œuvre des décisions et recommandations adoptées lors de sa deuxième réunion ;
- d) examiner, donner des orientations et formuler des avis sur la mise en œuvre du plan de travail 2016.

---FIN---

Appendice A : Matrice de suivi des décisions et recommandations de la deuxième réunion du Comité directeur du Plan AFI SECFAL

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
SC02/Rec01	Mise en œuvre de la Norme 3.10.1 de l'Annexe 9	<i>Le Secrétariat de l'OACI est prié de coordonner une enquête pour identifier les États n'ayant pas encore mis en œuvre la Norme 3.10 1, et d'identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés et élaborer un plan distinct pour chaque État afin de relever ces défis.</i>	Avant la troisième réunion du Comité directeur	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une enquête pour identifier les États ayant des difficultés à mettre en œuvre la Norme 3.10.1 • Élaboration de Plans nationaux distincts pour relever les défis identifiés 	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • La Section Facilitation a établi un rapport sur la réponse des États à la lettre EC/613-12/70 sur les DVLM • La Section Facilitation a achevé une enquête sur la stratégie de l'OACI (janv. - mars 2016) • Un projet de descriptif a été proposé. 	Prendre note des progrès réalisés et donner, au besoin, de nouvelles orientations.
SC02/Rec02	Relever les défis de la sûreté de l'aviation	<i>Le Comité directeur doit trouver des moyens adéquats pour relever le défi de la confidentialité sans compromettre la sûreté de l'aviation, et soumettre les recommandations nécessaires à l'examen du</i>	Avant la quatrième réunion du Comité directeur	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un projet de politique sur l'échange d'informations sensibles et confidentielles sur la sûreté de l'aviation 	OACI	Actuellement, l'accessibilité des informations de sûreté confidentielles sur un site sécurisé est limitée	Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<i>Conseil, dans le cadre du rapport de la quatrième réunion du Comité directeur.</i>		<ul style="list-style-type: none"> Analyse des informations d'audit de l'USAP afin d'identifier les carences et défis 			
SC02/Rec03	Conférence ministérielle de haut niveau	<p><i>La Conférence ministérielle de haut niveau doit principalement mettre l'accent sur les questions liées à la sûreté de l'aviation et la facilitation, et examiner d'autres questions vastes touchant à l'aviation civile en Afrique, afin de tirer profit de la présence des ministres ;</i></p> <p><i>1. Elle doit se tenir en avril 2016 pour permettre que ses résultats soient présentés au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA prévue en juillet 2016 ;</i></p> <p><i>2. Il faut inscrire les zones de conflit en Afrique à l'ordre du jour. Le Secrétariat doit tenir de</i></p>	<p>1^{er} avril 2016</p> <p>D'ici avril 2016</p>	<p>1. Convocation d'une conférence ministérielle en avril 2016</p> <p>2. Prise de contact avec les parties prenantes, élaboration et diffusion de l'ordre du jour en temps utile</p>	<p>NAMIBIE</p> <p>CAFAC</p>	<p>1. La Conférence ministérielle s'est tenue avec succès du 4 au 7 avril 2016 à Windhoek en Namibie</p> <p>2. Les résultats de la Conférence seront présentés au Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA en juillet 2016 par la Namibie, avec</p>	<p>1. Continuer le suivi avec la CUA afin d'assurer l'inscription des résultats de la Conférence ministérielle de haut niveau sur la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique à l'ordre du jour du Sommet de l'UA prévue en juillet 2016.</p> <p>2. Assurer que toute la documentation requise a été soumise aux</p>

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<i>vastes consultations avec les parties prenantes concernées et arrêter l'ordre du jour en temps utile, et le diffuser avec toutes les informations nécessaires pour permettre aux États de se préparer à temps la Conférence.</i>			OACI	le soutien de la CAFAC et de l'OACI 3. La Conférence s'est tenue avec succès du 4 au 7 avril 2016 à Windhoek en Namibie	organes concernés de la CUA par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères de la République de Namibie. 3. Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations
SC 02/Rec04	<i>Structure et fonctionnement du RASFG-AFI</i>	a) <i>Le Groupe RASFG-AFI doit se conformer à la structure et aux procédures du RASFG-AFI pour identifier des la cause de la cause constitués de petites équipes d'experts dans chaque domaine qui se concerteront fréquemment et s'intégreront dans un groupe plus large;</i>	D'ici avril 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la structure du RASG-AFI (Sécurité) par le RASFG-AFI (sûreté et facilitation) • Recours, dans la mesure du possible, aux échanges par vidéoconférence • Tenue des 	CAFAC AFI SECFAL Plan Secrétariat CAFAC Secrétariat du Plan AFI SECFAL	À débattre à la deuxième réunion du RASFG-AFI prévue les 23 et 24 juin 2016 Achevée	Recevoir le rapport et formuler des avis, s'il le faut Prendre note

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<p><i>Promouvoir l'utilisation, dans la mesure du possible, de la vidéoconférence pour les échanges afin de minimiser les coûts ;</i></p> <p>b) <i>Le programme de travail et le mandat du Groupe RASFG –AFI ont été approuvés avec une légère modification pour indiquer que les réunions du Groupe doivent se tenir au siège de la CAFAC ou dans les bureaux régionaux de l'OACI ;</i></p> <p>c) <i>Le Président du RASFG- AFI doit prendre part aux réunions du Comité directeur du Plan AFI SECFAL et y présenter des rapports d'étape.</i></p>	<p>Immédiate</p> <p>Immédiate</p>	<p>réunions du RASFG-AFI limitée au Secrétariat de la CAFAC et aux bureaux régionaux de Dakar et Nairobi, respectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Président du RASFG-AFI est informé de toutes les réunions futures du Comité directeur du Plan AFI SECFAL, et y est convié 	<p>CAFAC Secrétariat du Plan AFI SECFAL</p> <p>CAFAC</p>	<p>Pour des raisons logistiques, la deuxième réunion du RASFG-AFI se tiendra à Malabo.</p> <p>Le Président du RASFG-AFI a été formellement invité</p>	<p>Prendre note et, au besoin, donner des orientations pour de futures réunions</p> <p>Prendre note</p>
SC 02/ Rec 05	<i>Critères de sélection des experts techniques du Plan AFI</i>	<i>Avec le soutien de l'OACI, la CAFAC, doit élaborer et publier des critères pour guider les États dans la sélection/ désignation des</i>	Immédiate	Critères et directives de sélection des experts élaborés et mis à la disposition	CAFAC OACI	Des projets de critères et directives ont été distribués aux États	Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
	<i>SECFAL</i>	<i>experts techniques chargés de la mise en œuvre des activités du Plan AFI SECFAL.</i>		des États			orientations
SC02/Rec06	Engagement et appui à la Conférence du Plan AFI SECFAL	<p>a) <i>Les Secrétariats de la CAFAC et de l'OACI doivent prendre des mesures afin de :</i></p> <p>1) <i>Faire connaître le Plan AFI SECFAL et la réunion ministérielle envisagée ;</i></p> <p>2) <i>Obtenir un engagement politique ferme nécessaire à la mise en œuvre du Plan ;</i></p> <p>3) <i>Identifier les possibles sources de financement du Plan (financières et humaines) ;</i></p> <p>4) <i>Préparer en temps opportun la déclaration ministérielle envisagée, ainsi que les cibles et objectifs en matière de sûreté et de facilitation pour examen et adoption par la Conférence ministérielle ;</i></p>	<p>Immédiate</p> <p>Immédiate</p> <p>Immédiate</p> <p>Immédiate</p> <p>Avril 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de lettres aux États/Publication d'un bulletin d'information • L'appui et l'implication de la CUA sont assurés • Les ressources financières et humaines durables sont identifiées • Le projet de Déclaration de la Conférence ministérielle et des cibles du SECFAL a été élaboré • Succès de la Conférence ministérielle sanctionnée par une Déclaration et 	<p>CAFAC OACI</p> <p>CAFAC OACI</p> <p>Comité directeur du Plan AFI SECFAL (CODIR)</p> <p>Comité directeur du</p>	<p>Achevée</p> <p>Des réunions de haut niveau ont été tenues entre la CUA, la CAFAC et l'OACI</p> <p>À ce jour, aucune source de financement durable n'a été identifiée.</p>	<p>Prendre note</p> <p>Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations</p> <p>Prendre note des progrès accomplis et fournir des orientations sur la voie à suivre</p> <p>Prendre note des</p>

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<p>5) <i>Assurer le succès de la Conférence et l'adoption de la Déclaration ministérielle et des Cibles à présenter aux Chefs d'État et de gouvernement pour approbation.</i></p> <p>b) <i>La Conférence prie la CUA, la CAFAC et l'OACI de choisir, le plus tôt possible, le pays hôte et les dates de la Conférence ministérielle.</i></p>	Immédiate	<p>la définition des cibles du Plan SECFAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'État hôte de la Conférence a été identifié 	<p>Plan AFI SECFAL (CODIR)</p> <p>CAFAC Secrétariat du Plan AFI SECFAL</p> <p>CAFAC OACI</p>	<p>Achevée</p> <p>Achevée</p> <p>La République (l'État) de Namibie a été retenue</p>	<p>progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations</p> <p>Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations</p> <p>En prendre acte</p>
SC02/Rec07	Rapport sur les résultats de l'analyse des besoins de formation ; et évaluation des besoins :	<i>Le Comité directeur doit collaborer étroitement avec l'OACI, la CAFAC, les États et les donateurs pour répondre aux observations faites au paragraphe 2.5.1</i>	Immédiate	S'attaquer à toutes les observations faites au paragraphe 2.5.1	CAFAC OACI PARTENAIRE S	<ul style="list-style-type: none"> • L'OACI a élaboré un document de plan d'action à présenter au Comité directeur. • Le RASFG- 	Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
						AFI va débattre de la question à sa deuxième réunion.	
SC 02/Rec08	Analyse des besoins par le Secrétariat du Plan AFI SECFAL	<i>Le Secrétariat du Plan AFI SECFAL doit poursuivre l'analyse des besoins selon une approche de gestion de projet tout en identifiant les priorités et les domaines les plus critiques qui ont besoin d'assistance. Une autre enquête accompagnée d'une analyse plus détaillée des besoins doit être réalisée et c'est sur cette base que de meilleurs plans d'action doivent être élaborés pour remédier aux carences.</i>	Immédiate	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche de gestion de projet a été introduite dans l'analyse des besoins • Les priorités et les domaines critiques d'assistance ont été identifiés • Plan d'action élaboré • Les sources de financement sont identifiées 	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	Appui à la formation proposé aux États de la Commission des États océaniques Appui à la formation en MTD proposé aux États de la Communauté de l'Afrique de l'Est, par l'intermédiaire de la CASSOA	Prendre note des progrès accomplis et fournir, au besoin, de nouvelles orientations
SC 02/Rec09	Manque de mallettes pédagogiques normalisées sur la facilitation	<i>Le Comité directeur prie instamment le Secrétariat de l'OACI de concevoir des mallettes pédagogiques normalisées pour</i>	Immédiate	<ul style="list-style-type: none"> • Création de mallettes pédagogiques normalisées sur la facilitation 	OACI	<ul style="list-style-type: none"> • La Section Facilitation et le GAT travaillent sur les mallettes 	Identifier des ressources supplémentaires pour soutenir le programme de

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<i>promouvoir la facilitation et soutenir les États afin de mettre la formation en sûreté et la facilitation sur un pied d'égalité. Ce qui nécessite une augmentation des ressources disponibles pour la mise en œuvre des programmes de facilitation.</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des ressources disponibles pour les programmes de facilitation 		de formation en facilitation <ul style="list-style-type: none"> • La mallette pour la formation des agents de contrôle aux frontières est en cours de validation 	facilitation
SC 02/Rec10	Coopération et collaboration avec l'ACI sur l'analyse des besoins	<i>Le Comité directeur invite le Secrétariat du Plan AFI SECFAL à synthétiser les données issues de l'analyse des besoins réalisée par l'OACI et l'ACI, élaborer des plans d'action, et concevoir des stratégies pour remédier aux carences et relever les défis observés en Afrique.</i>	Immédiate	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des données issues des enquêtes de l'OACI et de l'ACI • Élaboration du Plan d'action • Élaboration des stratégies 	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • Les données de l'OACI et de l'ACI sont synthétisées • Un plan d'action a été élaboré pour être présenté au Comité directeur 	Identifier des ressources supplémentaires pour soutenir l'élaboration de stratégies afin de remédier aux carences
SC 02/Rec11	Descriptif des besoins du projet AFI SECFAL	<i>Le Comité directeur invite le Secrétariat du Plan AFI SECFAL à élaborer, avec l'aide de l'OACI, un descriptif de projet</i>	Immédiate	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un descriptif de projet • Identification des domaines 	OACI Secrétariat du Plan AFI SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des documents de projet est en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité directeur doit contribuer à l'identification des ressources à

Décision/ Recommandation Référence	Titre	Énoncé	Échéance	Résultat(s)	Responsabilité	État d'avancement au 1 ^{er} juillet 2016	Mesure attendue du Comité directeur du Plan AFI SECFAL
		<i>identifiant clairement les domaines spécifiques d'aide, de financement et d'assistance afin d'orienter et focaliser les efforts des États, des partenaires au développement et des donateurs sur les solutions aux carences observées</i>		spécifiques d'assistance <ul style="list-style-type: none"> • Identification des domaines de financement • Coordination des efforts avec les donateurs, • Les partenaires vont combler les lacunes 		<ul style="list-style-type: none"> • Des États et des régions spécifiques ont été identifiés pour être soutenus • Source de financement non encore identifiée • La coordination avec les donateurs doit être améliorée 	<p>la fois humaines et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommander des stratégies d'amélioration de la coordination avec les donateurs.
SC 02/Rec12	Prochaine réunion du Comité directeur	<i>Le Comité directeur invite le Secrétariat à convoquer la troisième réunion du Comité directeur durant la Semaine AFI sur la sécurité et la sûreté qui se tiendra sur le continent africain.</i>	Immédiate	Tenue de la troisième réunion du Comité directeur à Malabo pendant la semaine AFI	Secrétariat du Plan AFI SECFAL	Achevée	Recommander le lieu et la date de la quatrième réunion du Comité directeur.

APPENDICE B: Programme d'activités du Plan AFI SECFAL en 2016

Objectif	Activité	État d'avancement - 2016
Mécanisme de coordination du Plan et modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions du Comité directeur • Collaboration et coordination accrues avec la CAFAC, les partenaires et les donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • La troisième réunion du Comité directeur est prévue le 1^{er} juillet 2016 à Malabo en Guinée équatoriale • Tous les membres du Comité et les partenaires sélectionnés sont invités à y participer • Les procès-verbaux de la deuxième réunion du Comité directeur tenue le 27 novembre 2015 ont été distribués aux membres pour qu'ils y donnent suite • Coordination maintenue avec les partenaires, surtout la CUA, la CAFAC et le Groupe AFI de l'OACI
Élaborer le budget du Plan SECFAL et son mécanisme de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un mécanisme de financement durable • Mettre en place de la stratégie de financement • Organiser des collectes de fonds • Encourager les contributions volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget approuvé du Plan AFI SECFAL n'est pas encore élaboré • La stratégie de financement n'est pas encore mise en œuvre • Les activités de collecte de fonds ne sont pas encore lancées • Certains crédits budgétaires ont été intégrés dans le budget-programme ordinaire du prochain triennat
Doter le Plan AFI SECFAL en personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter des cadres (P) et des agents des services généraux (G) pour soutenir le programme • Utiliser le personnel existant du programme pour soutenir le Plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre envisagé n'a pas encore été recruté au bureau régional Afrique orientale et australe, • Le cadre envisagé n'a pas encore été recruté au Bureau régional Afrique occidentale et centrale • Les agents des services généraux n'ont pas encore été recrutés au Bureau Afrique orientale et australe • Le Plan AFI SECFAL est actuellement soutenu par le personnel du Bureau du transport aérien du siège et des bureaux régionaux de Nairobi et Dakar.
Procéder à l'analyse des besoins en formation dans tous les États membres, les organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les résultats des réponses aux questionnaires sur les besoins en formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Un document de travail et un plan d'action ont été élaborés pour être approuvés par le Comité directeur afin de :

Objectif	Activité	État d'avancement - 2016
régionales et internationales et auprès des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> reçues des États membres • Évaluer les résultats des réponses aux questionnaires sur les besoins en formation reçues des partenaires régionaux, internationaux et des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'élaboration/la mise à jour/l'actualisation de la stratégie de formation AVSEC et des programmes de sensibilisation • Appuyer l'élaboration/la mise en œuvre de la stratégie de formation FAL
Analyser les besoins afin de déterminer les ressources d'assistance et les domaines ayant les plus grands besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, les objectifs, produits et activités • Concevoir des projets AVSEC et des projets FAL nationaux et régionaux distincts 	<ul style="list-style-type: none"> • L'identification des besoins en assistance et en ressources est en cours (États AFI, organisations sous-régionales et donateurs) • L'élaboration des stratégies d'assistance et des projets à mettre en œuvre est en cours
Mettre en place le Groupe régional AVSEC/FAL	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du mandat par le Comité directeur • Approbation du plan de travail par le Comité directeur • Détermination de la composition du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • La deuxième réunion du Groupe s'est tenue les 23 et 24 juin 2016 à Malabo en Guinée équatoriale • Le Président du Groupe va soumettre un rapport à la troisième réunion du Comité directeur • Les fonds d'appui au Groupe AVSEC/FAL n'ont pas encore été mis à disposition • La mise en œuvre du programme de travail n'a pas encore démarré
Obtenir l'engagement politique nécessaire à la participation des États AFI aux activités du Plan SECFAL	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Plan AFI SECFAL aux Groupes régionaux • Organisation de la Conférence ministérielle de haut niveau 	<ul style="list-style-type: none"> • La réunion des experts s'est tenue à Windhoek en Namibie au mois d'avril 2016 • La Conférence ministérielle s'est tenue à Windhoek en Namibie au mois d'avril 2016 • La Déclaration ministérielle a été faite et les Cibles AVSEC/FAL définies • La Déclaration ministérielle et les Cibles seront présentés au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA en juillet 2016
Rendre compte à l'Assemblée de l'OACI	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination par le Président d'AFI 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Président du Comité directeur du Plan AFI SECFAL rendra

Objectif	Activité	État d'avancement - 2016
	SECFAL de l'élaboration du rapport à présenter au Conseil de l'OACI <ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport à l'Assemblée de l'OACI par le Secrétaire général de l'OACI 	compte au Conseil de l'OACI en juillet 2016 <ul style="list-style-type: none"> Le Plan AFI SECFAL sera présenté à l'Assemblée de l'OACI en octobre 2016 pour adoption
Mise en service des passeports lisibles à la machine par les États AFI	<ul style="list-style-type: none"> Fournir un appui aux États ayant des difficultés à mettre intégralement en œuvre les Normes 3.10 et 3.10.1 de l'Annexe 9. Élaborer une stratégie de retrait de la circulation des passeports non lisibles à la machine L'OACI rappelle aux États leurs obligations au titre de l'article 38 de la Convention de Chicago Mettre en œuvre la recommandation de la Conférence ministérielle de Windhoek sur les passeports lisibles à la machine. 	Réponses à la lettre EC/613-12/70 aux États datée du 31 décembre 2012 sur l'introduction des DVLM: <ul style="list-style-type: none"> WACAF : tous les 24 États ont répondu ESAF : deux États (l'Éthiopie et la Somalie) n'ont pas encore répondu MID: un État (la Libye) n'a pas encore répondu EUNAT: un État (la Tunisie) n'a pas encore répondu La Section Facilitation a réalisé une enquête sur la mise en œuvre de la Stratégie TRIP de l'OACI entre janvier et mars 2016, Le rapport initial sera présenté à l'Assemblée de l'OACI en octobre 2016.
Apporter un appui direct aux États africains dans leurs efforts de correction des carences identifiées par les audits de l'USAP/USAP-CMA	<ul style="list-style-type: none"> Aider les États dans la mise en œuvre de leurs plans d'action correctrice. Aider les États qui figurent dans la liste de la MARB 	<ul style="list-style-type: none"> Le séminaire USAP se tiendra en août 2016 à Nairobi au Kenya Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action corrective USAP se poursuit (PAC) La coordination avec TCB et ISD (sûreté) se poursuit La coordination du renforcement de la capacité de supervision de la sûreté et de la facilitation se poursuit avec les États
<ul style="list-style-type: none"> Organiser des cours sur la sûreté et la facilitation de l'aviation 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la coordination en matière de conception, d'évaluation et de mise en œuvre des cours avec les ASTC Concevoir des cours dédiés spécifiquement à la facilitation 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des mallettes OACI de formation à la sûreté de l'aviation se poursuit dans les ASTC La certification et la recertification des instructeurs sont en cours FAL et GAT travaillent à la conception de cours de formation sur la facilitation.

Objectif	Activité	État d'avancement - 2016